

## Communiqué de presse

Paris, le 21 mars 2023,

### **Gestion de la ressource en eau et développement des trafics : en 2024, VNF poursuit la dynamique de modernisation de son réseau sur le bassin de la Seine et sur la Loire aval**

Avec plus de 18 millions de tonnes transportées en 2023 sur le bassin de la Seine, soit l'équivalent de 724 000 camions et 220 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées, les résultats du transport de marchandises en 2023 confirment la dynamique de mutation dans laquelle s'inscrit le transport fluvial, notamment avec l'essor de la logistique urbaine et le développement des conteneurs, dans un contexte économique difficile qui a impacté les filières historiques, en particulier les matériaux de construction.

Ces résultats réaffirment la pertinence de l'ambitieux programme d'investissements mené par Voies navigables de France (VNF), dont les objectifs ont été renouvelés en décembre dernier dans le Contrat d'Objectifs et de Performance 2023-2032 signé avec l'Etat. Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, VNF investira en 2024 plus de 100 millions d'euros pour régénérer, moderniser et développer les infrastructures fluviales sur le bassin de la Seine et la Loire aval.

Ce haut niveau d'investissement en faveur du développement du fluvial reste fortement soutenu par les régions (Ile-de-France, Normandie, Pays-de-la-Loire, Grand-Est et Hauts-de-France), par l'Union européenne dans le cadre du projet Seine-Escaut et par les Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne.

#### **Le transport fluvial résilient malgré la conjoncture économique**

Avec 18,1 millions de tonnes transportées en 2023, soit l'équivalent de 724 000 camions, le transport fluvial sur le bassin de la Seine aura permis d'éviter l'émission de 220 700 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Face aux tensions sur l'activité économique de certains des marchés les plus importants pour le fret fluvial sur le bassin de la Seine, ce dernier a enregistré une baisse d'activité de l'ordre de 7,3 % en volume par rapport à 2022.

Si le poids des filières historiques du fret fluvial (céréales et matériaux bruts, qui représentent 80% des trafics) impacte fortement les résultats de 2023, de nouvelles filières à plus forte valeur ajoutée se développent pour répondre aux besoins de la logistique urbaine.

**Le transport de produits agricoles** résiste avec une augmentation de 2% du volume transporté par rapport à 2022 sur le bassin de la Seine. Cette hausse est notable dans un contexte de baisse de la production céréalière de -7.2% en 2023 par rapport à 2022 au niveau national, qui se répercute notamment sur les exportations.

**La filière matériaux de construction** enregistre quant à elle une baisse de -9.8% en tonnes transportées sur le bassin de la Seine, en lien avec la fin de plusieurs grands chantiers qui s'étaient fortement appuyés sur la voie d'eau pour l'évacuation de déblais (exemple : grand Paris express).

**Le transport fluvial de conteneurs sur la Seine réalise une bonne performance** avec une croissance de 2 % des trafics en tonnes-kilomètres (t-km), et ce, dans un contexte défavorable au Havre où l'activité des transports vers l'hinterland s'est contractée de -10 % sur l'année. Cette croissance représente une évolution de +9,2% de millions de tonnes transportées par rapport à 2019 et traduit ainsi le haut niveau de compétitivité de l'offre fluviale sur ce segment de marché. La création de la « chatière » au Havre, qui offrira un accès direct des bateaux fluviaux à Port 2000, permettra d'intensifier encore davantage cette dynamique.

**La région parisienne voit également une envolée de la logistique urbaine fluviale**, avec une évolution de +40 % par rapport à 2022, pour près de 150 000 tonnes transportées, soit une activité multipliée par 2,2 en 5 ans.

Décongestion de la ville, performances environnementales, moins de nuisances, la logistique urbaine fluviale dispose de multiples atouts pour répondre à la transition écologique des entreprises et des agglomérations. **Cette évolution notable sur l'année 2023, correspond à environ 10 000 camions retirés des routes.**

**Elle est notamment portée par de nouveaux acteurs, issus de secteurs diversifiés** : pierres de tailles (Entreprise Lefèvre), éléments de charpente (Métiers du Bois) et couverture (Balas) pour le chantier de reconstruction de Notre-Dame de Paris, éléments préfabriqués en bois (E-Loft, Rubner), pièces en béton préfabriquées (GA et Soprel) ou encore produits de second œuvre (Point P) pour le chantier de construction du village des athlètes, matériaux de construction pour la rénovation de la gare RER C Saint-Michel (Bouygues Construction), ou encore la livraison de boissons à destination des hôtels, restaurants et cafés (OBD Grand Paris, Cafés Richard), fourniture de matériel de bureau (Lyreco), meubles et décorations pour les particuliers (IKEA), etc.

**Grâce à l'appui du Plan d'Aide au Report Modal (PARM)** mis en œuvre par VNF et abondé par la Région Ile-de-France, cette tendance devrait se poursuivre en 2024, avec de nouvelles expérimentations de logistiques fluviales soutenues techniquement et financièrement par l'établissement.

## Régénérer les infrastructures et développer le transport fluvial

**Avec la signature du Contrat d'Objectifs et de Performance pour la période 2023-2032, la gestion de l'eau devient un objectif stratégique prioritaire pour l'établissement. Dans un contexte de dérèglement climatique, une gestion fine de la ressource en eau est plus indispensable que jamais. Pour fiabiliser cette gestion hydraulique et accompagner le développement du transport fluvial, indispensable à la transition énergétique et écologique du secteur du transport, notamment dans le cadre de la liaison européenne Seine-Escaut, VNF investira plus de 100 millions d'euros en 2024 pour régénérer et moderniser ses infrastructures sur le bassin de la Seine et la Loire aval.**

L'ensemble de ces ambitions se traduira par de **nombreux programmes de travaux**, parmi lesquels :

## Sur la Seine :

- Après **la rénovation de l'écluse n°2 de Méricourt (78)** en 2023, les travaux se poursuivent sur l'écluse n°1 pour un montant investi de 7 millions d'euros en 2024. Site stratégique au vu de sa localisation entre Paris et Le Havre, où transitent chaque année 16 millions de tonnes de marchandises, le montant total de l'ensemble du programme de travaux est estimé au total à 92 millions d'euros.
- **La poursuite des travaux de rénovation du barrage de Poses (27)** pour un montant investi de 8.5 millions d'euros € en 2024, pour un montant total de 39,2 millions d'euros.
- La poursuite des **travaux de rénovation et de modernisation des barrages de Suresnes (92)** avec un montant investi de plus de 7 millions euros en 2024, pour un montant total de 27 millions d'euros pour l'ensemble du programme.
- Les travaux de confortement de **la digue de Croissy (78)** se poursuivront pour un montant investi de 4 millions en 2024, sur les 13,6 millions d'euros engagés pour l'ensemble du programme.
- **La rénovation du génie civil du barrage d'Andrésy (78)** se poursuit, pour un montant de 2,6 millions d'euros investis en 2024, sur les 6,8 millions d'euros engagés sur l'ensemble du programme.
- **Les travaux de régénération de l'écluse principale d'Evry (91)** se terminent en 2024, pour un montant investi de 7,2 millions d'euros en 2024 sur les 11,2 millions d'euros engagés.
- **Les travaux d'aménagement du [bras secondaire de Gennevilliers](#)** touchent à leur fin, avec 9 millions d'euros investis en 2024. Cet ouvrage, financé par la SOLIDEO à hauteur de 20 millions d'euros, permettra de maintenir la navigation au droit du village des athlètes à l'été 2024.
- **VNF termine en 2024 la rénovation du Port des Champs-Élysées-Tuilleries**, au droit duquel se dérouleront les épreuves de triathlon et de nage en eau libre cet été. Ces travaux, d'un montant total de 3,3 millions d'euros, visent à renforcer la structure du port et à améliorer son intégration paysagère et urbanistique.

## Sur l'Oise :

- **En collaboration avec SNCF Réseau, les études pour la reconstruction du pont de Mours (95) seront finalisées en 2024 pour 2 millions d'euros. Cette opération, d'un montant total de 57 millions d'euros (études et travaux)** permettra le passage de bateaux avec trois couches de conteneurs sous ce pont (contre une seule couche possible actuellement).
- **Le projet [MAGEO](#)** se poursuit : 13 millions d'euros seront investis en 2024, pour la poursuite des études, le lancement de travaux préparatoires et les acquisitions foncières nécessaires au développement du projet.

## Sur la Marne :

- **Les travaux de reconstruction du barrage de Meaux (77)** se poursuivront en 2024 pour un montant investi de 1,8 millions, sur un total de 49 millions d'euros pour l'ensemble de l'opération.

## Sur les canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne :

- Des travaux se poursuivent sur le **tunnel de Riqueval (02)** pour permettre le passage libre des bateaux, pour un montant investi de 1 million d'euros en 2024 sur une opération de 3 millions d'euros au total. Longue de 5,7 km, la traversée du tunnel s'effectue actuellement à l'aide d'un « toueur », remorquant les bateaux sur l'ensemble de la traversée.
- Afin d'assurer la sécurité hydraulique, un diagnostic complet et des travaux de réfection seront réalisés sur le **bief triple de Vitry-le-François (51)** pour un montant de 750 000 euros. Les trois canaux concernés (canal latéral à la Marne, canal de la Marne au Rhin, et canal entre Champagne et Bourgogne) sont actuellement vidés pour procéder au contrôle préventif des ouvrages et du génie civil, en vue de préparer un programme pluriannuel de rénovation.
- **Les travaux de confortement entrepris dès 2021 sur la digue de Marizelle (02)**, d'un montant total de 5,7 millions d'euros, se terminent cette année. Cette digue a été construite à la fin 19<sup>ème</sup> pour assurer la sécurité des riverains lors des crues de l'Oise. Ces travaux ont été financés par l'Etat (fonds Barnier).

## Sur la Loire :

- **Le rééquilibrage du lit de la Loire** se poursuit, avec plus de 30 millions d'euros qui seront investis en 2024 sur les 53 millions de l'ensemble du programme. La poursuite des travaux de remodelage des épis entre Ancenis et Oudon et le démarrage de l'aménagement de l'ouvrage de Bellevue seront réalisés cette année.

### Biodiversité : 670 000 euros pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes

A ces opérations, s'ajoute un investissement de 670 000 euros en 2024 pour le traitement des espèces exotiques envahissantes, notamment sur le canal des Ardennes, le canal latéral à la Marne, le canal de Saint-Quentin.

Reconnues comme l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité, les espèces exotiques envahissantes menacent nos écosystèmes. Les réseaux navigables français, comme d'autres en Europe, doivent faire face depuis plusieurs années à la prolifération de plantes aquatiques : *Myriophylles*, *Elodées*, ou encore *Jussies*, qui déséquilibrent les écosystèmes, abiment les infrastructures et gênent fortement la navigation des bateaux.

## Téléconduite des ouvrages : ouverture de PCC nouvelle génération en 2024

La modernisation de la voie d'eau et le développement du transport fluvial passeront également par la création de **postes de commandes centralisées (PCC)** : véritables *tours de contrôle* de la voie d'eau, ces PCC permettront de gérer le trafic fluvial en pilotant les écluses et les barrages à distance.

A terme, cette gestion du réseau plus moderne offrira aux usagers un service plus réactif et performant sur des plages horaires plus larges sur le grand gabarit (24h sur 24 et 7 jours sur 7), tout en garantissant des conditions de travail plus sûres pour les personnels.

**Sur le réseau à grand gabarit, l'année 2024 verra l'ouverture d'un premier PCC à Compiègne (60)**, qui télé-conduira à partir de juin 2024, 8 écluses et 4 barrages sur 4 sites de l'Oise amont (Venette, Verberie, Creil et Sarron).

**Un deuxième PCC ouvrira fin 2024 à Notre-Dame-de-la-Garenne (27) et télé-conduira, dès sa mise en service, 7 écluses et 3 barrages de la Seine.**

Avec le projet d'un troisième PCC installé dans l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine, **l'ensemble des ouvrages de la Seine entre Paris et Rouen, ainsi que les ouvrages de l'Oise aval, pourront être pilotés à distance à horizon 2026.**

**Sur la Seine à l'amont de Paris, VNF poursuit également les études pour la création d'un PCC à Vives-Eaux (77) qui télé-conduira, dès 2025, 9 écluses et 5 barrages.**

**Enfin, sur le réseau à petit gabarit, VNF poursuit la création d'un PCC à Reims (51) pour le réarmement et la supervision à distance de 174 ouvrages (161 écluses, 9 ponts mobiles, 4 tunnels) à horizon 2026.**

## La liaison Seine-Escaut

Connectant Paris et Le Havre aux grands ports maritimes de la Mer du Nord, via la Seine, l'Oise, l'Escaut et la Lys, la liaison Seine-Escaut permettra de relier les principaux centres industriels, logistiques et commerciaux du nord de l'Europe, notamment avec la réalisation du canal Seine-Nord Europe, section fluviale à grand gabarit de 107 km sous la maîtrise d'ouvrage de la Société du canal Seine-Nord Europe. Traversant les Hauts de France et reliant le Grand Bassin parisien à l'Europe du Nord, celui-ci constituera une composante essentielle du développement du réseau.



[Voir l'état d'avancement du projet Seine-Escaut](#)

## À PROPOS DE

**Voies navigables de France (VNF)** est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques : fret bas carbone et tourisme durable.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

## CONTACT PRESSE

**Voies navigables de France**

**Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire aval :**

David GERSEN – 07 60 04 05 20 – [david.gersen@vnf.fr](mailto:david.gersen@vnf.fr) / [communication.dtbs@vnf.fr](mailto:communication.dtbs@vnf.fr)